



Le mot du maire

Chères Evrannaises, Chers Evrannais,

Vous trouverez dans ce bulletin un résumé des principales réalisations de l'année 2015 et déjà quelques informations sur les activités prévues pour l'année à venir. L'année 2016 sera sans doute marquée par un investissement moindre du fait des incertitudes sur l'avenir de nos ressources financières d'ici à 2020. Dans la foulée des projets déjà mis en œuvre en 2015 – en particulier sur les entrées de bourg Sud et Nord – plusieurs investissements sont envisagés pour 2016 : travaux dans et autour de l'église, mise aux normes en matière d'accessibilité, embellissement de la cour de l'école Jules Verne, etc. En parallèle, notre réflexion sur l'aménagement de l'artère principale du bourg devra aboutir et déboucher sur des décisions et montages financiers précis. Cela concernera notamment l'éventuelle acquisition et le futur aménagement de la parcelle 182 (ancien 8A8), l'agrandissement de l'aire de loisirs au port du canal et la rénovation des rues Beaumanoir et Libération.

En plus des nombreuses activités courantes de la mairie, notre temps sera aussi consacré à l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal, à la poursuite de nos efforts pour optimiser nos recettes et limiter nos dépenses, etc. J'en profite pour remercier très sincèrement, au nom des élus et du personnel, les nombreux bénévoles qui contribuent à démultiplier l'action des élus et des agents : bibliothèque, activités périscolaires, fleurissement, chemins ruraux, CCAS, événements etc.

La réforme de l'organisation territoriale continuera à occuper une partie de notre temps puisque nous aurons à préparer au mieux l'agrandissement de Dinan Communauté, qui passera en 2017 de 26 à plus de 40 communes. Plus localement, les chances de création d'une commune nouvelle avec Saint André des Eaux et Saint Judoce sont quasi nulles sauf si les élus mettaient à profit le délai complémentaire de 3 mois qui vient d'être accordé par les députés. Je suis de ceux qui souhaitent que l'organisation des collectivités locales et des services déconcentrés de l'Etat soit optimisée le plus rapidement possible. Chaque élu local a un réel pouvoir d'amélioration de la qualité des services publics. Nous devons tous aller de l'avant pour créer un environnement socio-économique plus favorable et mieux adapté aux nouvelles générations.

Je vous souhaite, au nom de l'ensemble des élus et du personnel de la mairie d'Évran, de passer de très agréables fêtes de fin d'année. Même dans ces moments de fête, nous pourrions tous avoir une pensée pour ceux et celles qui nous ont quittés cette année à Évran et ailleurs, et en particulier pour les victimes lâchement assassinées le 13 novembre en Ile de France ainsi que pour tant d'autres victimes des guerres et des injustices ici et dans d'autres pays. L'attentat du 13 novembre nous rappelle une fois encore le long chemin qu'il reste à parcourir pour que chaque vie soit respectée.

Bien à vous.

Patrice Gautier, Maire d'Évran.



Sommaire

Vie communale	page 2
Spécial vie associative	page 4
Les commissions :	page 5
• Communication	page 5
• Administration / ressources humaines	page 5
• Développement durable	page 7
• Développement économique	page 9
• Affaires sociales	page 10
• Enfance, jeunesse et affaires scolaires	page 11
• Finances	page 12
• Sport, loisirs, culture	page 13
• Travaux et urbanisme	page 16
Groupes de travail :	page 17
• Bibliothèque	page 17
• Restauration scolaire	page 18
• Chemins communaux	page 18
• Espaces verts et fleurissement	page 18
La parole à l'opposition	page 19
Informations pratiques	page 20

■ IL ÉTAIT UNE FOIS ÉVRAN

LES MARCHÉS D'ÉVRAN : UNE VIEILLE HISTOIRE QUI REMONTE AU DÉBUT DU XIX^e SIÈCLE

Le marché hebdomadaire du samedi à Évrans a pris sa vitesse de croisière et est devenu une référence, non seulement pour les acheteurs d'Évrans et des alentours mais également pour les différents commerçants qui y déploient leurs étals.

Mais savez-vous que l'histoire de cette tradition remonte au début du XIX^e siècle (en 1818 exactement) ?

Le maire, le marquis de Langle-Beumanoir, au cours d'une séance du conseil municipal avait annoncé son intention de faire la demande d'établissement d'un marché hebdomadaire venant s'ajouter à la foire annuelle de la Madeleine (une importante foire qui se tenait le 22 juillet).

Le maire expliqua que depuis plusieurs années les habitants d'Évrans (et ceux des six autres communes que comprend le canton) témoignaient du désir d'avoir à ce chef-lieu un marché et deux nouvelles foires. Qu'à l'époque où M. le comte de Saint-Luc était préfet des Côtes-du-Nord, il vint visiter le canton en compagnie du sous-préfet de Dinan. Il parla à ces deux magistrats de cet établissement et des avantages qu'en retirerait non seulement le pays mais aussi le Trésor royal : par suite de la consommation des boissons qui en résulterait (sic...). Le préfet bien connu pour son zèle pour l'accroissement de la prospérité de son département répondit qu' aussitôt qu'il aurait reçu une délibération du conseil municipal (annonçant la demande d'un marché et de nouvelles foires, le jour et l'époque de leur tenue) il s'empresserait de solliciter auprès du Gouvernement l'autorisation de les établir.

Le conseil municipal considéra que :

- l'établissement d'un marché et de deux nouvelles foires serait très avantageux pour les habitants de ce canton et qu'il donnerait au bourg toute l'importance dont il est susceptible de se prévaloir (sachant qu'il était traversé au Nord et au Sud par la route de Dinan à Rennes et de l'Est à l'Ouest par le canal d'Ille-et-Rance - en construction...)
- de cet établissement s'ensuivrait une augmentation dans les débits de boissons qui profiterait au Trésor royal (n.d.l.r. à cette époque on ne s'encombra pas de considérations antialcooliques...)

Il demanda au préfet de prendre en considération la présente délibération et de solliciter auprès de sa Majesté Louis XVIII l'établissement des foires et marchés aux jours désignés comme suit : le marché hebdomadaire le mardi, la 1^{ère} foire le 1^{er} mardi de mai, la 2^{ème} foire le 1^{er} mardi d'octobre et cela sans préjudice à la foire du 22 juillet.

Il faut néanmoins noter que depuis cette demande, l'établissement du marché et des foires a été resollicité plusieurs fois : le 18/07/1818, le 5/02/1833, le 26/12/1837 avant de voir enfin se réaliser cette ambition légitime par un arrêté du Ministre de l'intérieur en date du 7/01/1839.

Le premier marché put ainsi se tenir le 20/04/1839. On ne dit pas malheureusement si les Évrannais eurent satisfaction en ce qui concernent les foires. Il aura fallu plus de 21 ans avant de voir la demande aboutir. Fort heureusement, à l'heure actuelle les formalités demandent un peu moins de délais...

Remerciements à M. Christian MARTIN qui a effectué le travail de recherche et compilation pour cet article. Il fait parti du Cercle Culturel du Linon

■ ILS FONT ÉVRAN AUJOURD'HUI...

A partir de maintenant, nous vous raconterons l'histoire d'Évrannais. De belles rencontres en perspective !

M. REIS : du safran au riz...

Rendez-vous à la ferme du village de la Roseraie pour y rencontrer Monsieur Alexandre REIS et son ami Alexandre en plein travail : l'émondage du safran. Tout juste cueilli, les petites mains récupèrent le safran à l'aide d'un petit ciseau afin qu'il soit ensuite séché. Il faut compter deux heures pour émonder environ 850 fleurs. Beaucoup de patience et de passion sont donc nécessaires car il ne faut pas moins 150 à 200 fleurs pour obtenir un seul gramme de safran. Cet épice appelé «OR ROUGE» porte décidément bien son nom. **A partir de ce safran, Alexandre REIS fabrique divers condiments comme de la gelée de cidre au safran, de la moutarde au safran, du vinaigre au safran...** Autant de manière de découvrir le safran sous ces différents aspects et faire découvrir à nos papilles de nouvelles saveurs.



Mr Reis sera présent au marché de Noël à Évrans le vendredi 18 décembre. L'occasion idéale de (faire) découvrir ses produits.

Arrivé en février 2014 à Évrans, Alexandre REIS expérimente également la culture du riz en Bretagne. A force d'obstination et de persévérance, il a réussi à obtenir 8 espèces de riz pour les tester sur nos terres bretonnes. Ce qui est un exploit en soi,

le monde de la riziculture étant peu ouvert. Mais, il n'en reste pas là et plein d'autres idées fourmillent dans sa tête.

Cet homme passionné du terroir n'a pas fini de nous étonner et de faire parler d'Évrans !

M. et Mme QUENOILLER : une nouvelle aventure !

Le 16 septembre 2015, Philippe et Isabelle QUENOILLER ont inauguré le nouveau magasin Carrefour Contact en présence de plus de 350 personnes. Ils nous ont livré leurs impressions.

La clientèle a augmenté fortement, attirée par la qualité des prestations offertes (il s'agit de la dernière génération de Carrefour Contact), une gamme de produits plus diversifiée, une station-service 24/24 ainsi que des prix compétitifs. *« Les gens ont vu le changement. Ils ne s'attendaient pas à voir si grand et ils peuvent acheter désormais à Évrans des produits qu'ils ne trouvaient avant qu'à Dinan. Nous n'avons que de bons échos depuis l'ouverture ».*



Malgré le doublement de la surface de vente, le magasin a conservé son caractère convivial. Même s'il n'est plus en centre bourg, il reste un lieu important d'échanges. Isabelle QUENOILLER note également que depuis l'ouverture, il est fréquent de voir des familles faire leurs courses ensemble le week-end, ce qui était très rare au Huit à huit. Quant aux personnes à mobilité réduite, les livraisons à domicile ont été maintenues.

Philippe QUENOILLER résume ainsi : *« Ces premiers mois ont nécessité un travail considérable lié aux changements de taille, de système informatique, etc. Mais, finalement, tout le monde a été gagnant. Les gens ont dorénavant un magasin de proximité adapté, Évrans devient plus attractif et trois nouveaux emplois ont été créés. Quant aux autres commerces de l'ancienne galerie commerciale, les changements ont été pour la plupart positifs avec des réinstallations directement sur la voie principale du bourg ».*

■ LA COMMUNE NOUVELLE.

Un projet porteur d'espérances qui risque d'échouer et sans que la population ait pu être consultée

Le 16 décembre 2014, dans un contexte marqué par une forte réduction des dotations de l'Etat aux collectivités territoriales, les

trois maires des communes d'Évrans, de Saint-André-des-Eaux et de Saint-Judoce ont, dans un communiqué commun, décidé d'engager un travail de réflexion sur les opportunités de mutualisation et la constitution éventuelle d'une « commune nouvelle ». La première étape a consisté à mettre sur pied un comité de pilotage et à organiser une première réunion regroupant l'ensemble des 45 élus afin de présenter notamment le nouveau dispositif relatif aux communes nouvelles. Suite à cette réunion, quatre groupes de travail ont été mis en place afin d'étudier les différents volets d'un projet pour ce nouveau territoire et évaluer les avantages et inconvénients de la mutualisation ou de la fusion des trois communes.

Les réunions des groupes de travail engagées fin avril ont débouché d'abord sur un état des lieux, ensuite sur l'identification des pistes de collaboration possibles entre les trois communes. Une seconde réunion plénière des élus s'est tenue le 26 juin 2015 au cours de laquelle les responsables des groupes de travail ont présenté leurs conclusions. Cette seconde réunion a bénéficié de la présence de M. Jacky Aignel, président de la communauté de communes du Mené, laquelle deviendra une commune nouvelle au 1^{er} janvier 2016. Dans une troisième étape, des documents de synthèse précis sur le projet de commune nouvelle ont été préparés et diffusés à l'ensemble des foyers.

Pour compléter l'information de la population et associer celle-ci au débat, trois réunions publiques ont été enfin organisées les 7, 8 et 10 octobre 2015. Afin de s'assurer de l'adhésion des populations au projet de commune nouvelle, les élus des communes de Saint-André-des-Eaux et de Saint-Judoce ont souhaité aller plus loin en organisant une consultation des habitants avant la décision du Conseil municipal. Pourtant, paradoxalement, seul le conseil municipal d'Évrans a finalement voté – majorité et opposition ensemble – en faveur de la tenue de cette consultation préalable. Ainsi, le 27 octobre, les élus de Saint-André-des-Eaux ont voté contre la consultation (8 contre, 3 pour) et ont décidé simultanément de se retirer du projet de commune nouvelle. Le 9 Novembre, ce sont les élus de Saint-Judoce qui ont voté à leur tour contre l'organisation de la consultation préalable (8 contre, 6 pour et 1 abstention). Dans le contexte actuel, la création de la commune nouvelle a trois avantages majeurs :

- elle crée une dynamique de gestion partagée entre trois communes aux liens évidents et sans pour autant remettre en cause leurs identités propres.
- elle permet d'échapper à l'effet désastreux de la baisse des dotations sur les prochaines années – donc de maintenir une capacité critique de financement pour des investissements de proximité – et de réaliser des économies d'échelle dont profiteront les habitants.
- elle favorise le développement de nouvelles opportunités profitables aux trois espaces, notamment en matière de tourisme, d'environnement et d'action associative.

Cependant, au vu de la décision des élus de Saint-André et à moins d'une évolution de la position au sein du conseil municipal de Saint-Judoce, le projet de fusion de commune ne se fera pas. Il faudra donc attendre d'autres opportunités ou... la décision unilatérale de l'Etat.

SPÉCIAL VIE ASSOCIATIVE

que faire chaque jour à Évran ?

Le lundi

- Cours de gym douce, à 14h30 (salle Jean de Beaumanoir)
- Danse africaine, à partir de 18h (salle Emilie Bouhours)
- Cours de tennis à partir de 18h (salle des sports)
- Cours de zumba, à 19h30 (salle Jean de Beaumanoir)
- Cours de couture, à 20h (salle Charles Coudray)

Le jeudi

- Cours de Qi Gong à partir de 9h (salle Emilie Bouhours)
- Cours de danse de salon, à partir de 14h (salle Emilie Bouhours)
- Cours de yoga, à partir de 18h (salle Emilie Bouhours)
- Cours d'accordéon, à partir de 17h (salle Charles Coudray)
- La pétanque, à 14h (au stade de football)
- Cours de badminton à 19h (salle omnisports)

Le mardi

- Randonnées, départ à 14h en face de la mairie.
- Cours de Yoga à 9h (salle Emilie Bouhours)
- Cours de guitare à 19h (salle Emilie Bouhours)
- Club de l'amitié à partir de 14h (salle Charles Coudray)
- Cours de badminton à 19h (salle des sports)
- Cours de scrapbooking à 20h30 (salle Charles Coudray) tous les 15 jours
- La chorale à 20h30 (école Ste Anne)

Le vendredi

- Entraînement de football pour les seniors de 19h à 21h
- Club de lecture (café coup de coeur) : chaque dernier vendredi du mois, à la bibliothèque

Le samedi

- Évran mini-bateaux à partir de 14h (salle Emilie Bouhours)
- Club de cyclo à partir de 10h et à partir de 16h (salle Charles Coudray)
- Football en fauteuil à partir de 10h (salle des sports)
- Le marché : chaque samedi matin
- Et chaque 2^e samedi du mois, présence des producteurs locaux et animation musicale.

Le mercredi

- Cours de jonglage à 9h (salle Emilie Bouhours)
- Entraînement de football pour les enfants, à partir de 14h
- Rencontres musicales à 19h (salle Emilie Bouhours)
- Cours de couture à 18h (salle Charles Coudray)
- Initiation à l'informatique à 18h (service infothèque, rue de la libération)
- Cours de gym tonique à 19h30 (salle Jean de Beaumanoir)
- Entraînement de football pour les seniors, de 19h à 21h

Le dimanche

- Évran mini-bateaux à partir de 14h (salle Emilie Bouhours)
- Club de cyclo à partir de 10h et à partir de 16h (salle Charles Coudray)
- Football en fauteuil à partir de 10h (salle des sports)
- Le marché : chaque samedi matin
- Et chaque 2^e samedi du mois, présence des producteurs locaux et animation musicale.

■ LE SITE INTERNET

En raison du projet de commune nouvelle, la construction du site a été suspendue temporairement. La mise en ligne du site se fera au cours du 1^{er} semestre 2016. Grâce au prestataire choisi, nous offrons la possibilité aux associations d'Évran de disposer d'un site Internet gratuitement. Si vous êtes intéressés, vous pouvez contacter dès à présent la Mairie.

■ AMÉLIORER LA COMMUNICATION SUR LES ÉVÈNEMENTS

Pour gagner en visibilité, nous allons communiquer davantage sur les événements forts de l'année. Pour cela, nous avons décidé d'acheter des bâches et des panneaux pour relayer dans toute la commune l'événement concerné. Ils seront placés aux endroits les plus fréquentés à Évran.

Sont concernés ces 4 événements :

- Fête de la musique
- Dimanche au canal
- Forum des associations
- Marché de Noël

Ce sera opérationnel à partir de l'année 2016.

■ UN LIVRE DE PHOTOGRAPHIES SUR LES HABITANTS

Qu'est-ce que ce projet ?

Livio BOURBON, photographe professionnel italien, a choisi Évran dans le cadre de son projet : **garder une trace des visages des habitants pour les générations futures**. Ainsi, nous aurons plaisir à ouvrir ce livre dans quelques (dizaines) d'années pour réaliser ce qui a changé : les personnes bien sûr mais également

les lieux, les métiers, etc. Il est à l'origine de livres sur plus d'une dizaine de villages italiens. A chaque fois, la même intention : transmettre l'émotion d'une tranche de vie, d'une famille, d'un groupe d'amis, de voisins, à travers une photo. **Évran est la première commune bretonne à immortaliser ses habitants sur papier glacé.**

Qui est Livio BOURBON ?

Un homme passionné qui sait se mélanger aux autres et mettre en avant les personnes telles qu'elles sont. Un homme sincère et honnête dans sa démarche, il suffit de le rencontrer pour s'en rendre compte.

Où en est ce projet ?

Il a séjourné une semaine à Évran par deux fois : en août puis en octobre. Il a été hébergé chez les habitants ravis de le rencontrer et de partager ses histoires. Ce fut pour lui l'occasion d'aller à la rencontre de la population et de partager leur quotidien. Tous les habitants pris en photo ont d'ailleurs été agréablement surpris par la photo les représentant : il sait les mettre en valeur et capter cet « instant de vie ». Plus de 150 clichés ont déjà été pris soit environ 600 habitants.

Envie de participer à ce projet ?

Livio BOURBON a prévu de revenir lors des vacances de Noël pour prendre de nouvelles photos et finaliser le livre. Contactez la Mairie ou directement Livio Bourbon (bourbonlivio@gmail.com). Nous recherchons également des sponsors pour participer au financement de ce projet (l'impression du livre notamment). Si vous souhaitez vous impliquer dans ce projet, contactez la Mairie.

Vous voulez en savoir plus ?

Consultez la page Facebook d'Évran ou le site de Livio BOURBON, pour voir des photos d'un précédent livre :

<http://www.ilpaeseipiubellodelmondo.com>

Administration / Ressources humaines

■ RELATIONS AVEC LES ÉTABLISSEMENTS D'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

Pour Évran, il s'agit, un peu comme nous le faisons en accueillant des stagiaires du Centre de Gestion, de bénéficier de regards extérieurs, d'expertise junior (les étudiants) et senior (leurs encadrants) sur les sujets qui ont une importance pour la commune, à un coût minimal (mise à disposition de salle, frais de transport Rennes-Évran). Actuellement, nous sommes en relation avec 3 établissements d'enseignement supérieur :

- Un partenariat a été engagé avec **Sciences Po à Rennes** pour apporter des conseils dans le cadre du **projet de création de commune nouvelle**. 4 étudiants y participent avec, comme encadrant, un enseignant chercheur spécialiste des questions territoriales.

- **Sup de Co à Rennes** : une étudiante a commencé une étude qui nous permettra d'avancer sur la faisabilité du **label Station Verte**. Elle remettra un rapport en janvier 2016.

- **Architecture de Bretagne** : Évran a été choisie pour être le site d'une étude sur **la rénovation du bâtiment ancien en lien avec les questions de densification urbaine**. Jusqu'en juin 2016, un groupe d'une vingtaine d'étudiants et leurs encadrants seront régulièrement accueillis à Évran pour réaliser leur étude. La collaboration avec l'école d'architecture de Bretagne se poursuivra sur l'année 2016 sur les 2 thèmes suivants :

- Le devenir de l'ancien emplacement du « 8à8 »
- Un diagnostic de territoire.

■ UNE PREMIÈRE MUTUALISATION RÉUSSIE AVEC LA COMMUNE DE SAINT-JUVAT DANS LE DOMAINE DES SERVICES TECHNIQUES

Suite au départ en retraite d'un de ses agents techniques, la commune de Saint-Juvat a souhaité, plutôt que recruter un nouvel agent, recourir aux ressources d'une commune voisine.

La municipalité d'Evrans a manifesté son intérêt pour cette forme de mutualisation et une première convention de mise à disposition de personnel a été ainsi signée en mai 2015 pour une durée de 2 mois (18 mai-17 juillet 2015).

L'expérience s'avérant satisfaisante, une nouvelle convention a été signée pour une période de 3 mois à compter du 1er Octobre 2015. Dans la pratique, un agent titulaire de la commune d'Evrans donne un appui 2 jours par semaine dans les domaines de la voirie, des espaces verts et de l'entretien des bâtiments. La commune de Saint-Juvat rembourse l'ensemble des coûts correspondants, y compris des frais de gestion.

Pour Saint-Juvat, cela offre une solution à moindre coût pour prendre en charge certaines tâches en attendant une décision éventuelle de nouvelle embauche. Pour Evrans, le paiement assuré par St-Juvat mis ensemble avec le recrutement simultané d'un jeune sous contrat largement subventionné (voir ci-après) conduisent finalement à réduire les coûts.

■ UNE GESTION DES RESSOURCES HUMAINES (GRH) QUI DOIT S'ADAPTER AU CONTEXTE.

Les tensions exercées aujourd'hui sur les budgets des petites et moyennes communes obligent à faire des choix difficiles. Recruter plus risque d'anéantir les efforts d'économie réalisés ailleurs. De même, titulariser l'ensemble du personnel supprimerait toute marge de manoeuvre à un moment où nous devons nous adapter à une évolution rapide des besoins et des compétences.

En 2015-2016, la GRH va s'appuyer sur quatre priorités :

1. Révision du système de primes,
2. Renforcement de la formation continue des agents,
3. Utilisation du dispositif des contrats aidés de l'Etat. Le système de primes sera revu d'ici janvier 2016 afin d'assurer une meilleure équité entre agents. Ensuite, un premier plan de formation, basé sur une enveloppe budgétaire assez conséquente a été mis sur pied en 2015 et sera désormais établi chaque année.
4. Pour les services périscolaires, à la place des deux agents contractuels ayant quitté la collectivité ou de certains prestataires extérieurs utilisés l'année précédente, la commune a fait appel à des jeunes recrutés dans le cadre de contrats aidés (Contrat d'Accompagnement dans l'Emploi - CAE). Le dispositif est très avantageux puisque d'un côté, il donne du travail aux jeunes, et, d'un autre côté, pour la commune, il se traduit par une prise en charge de 70% ou 75% du traitement brut pour une durée hebdomadaire de travail de 20h ou 30h. Une embauche sous CAE coûte ainsi à la commune trois fois moins qu'un agent contractuel classique.

■ UN NOUVEAU PARTENARIAT ENTRE LA MAIRIE, LE STADE EVRANNAIS ET LE COLLÈGE D'EVRAIS.

Le Stade Evrannais souhaitait renforcer l'accompagnement des enfants et adolescents dans la pratique du football. Embaucher une personne compétente pour moins de 10 heures par semaine étant difficile, Alexis NIVOL, Président du Stade Evrannais, a sollicité la mairie. Les deux parties sont ainsi tombées d'accord pour recruter pour une durée d'un an un jeune sous contrat aidé (70% du coût pris en charge par l'Etat). La mairie a ainsi signé un contrat avec François LEMEE, résident à Saint Judoce, âgé de 22 ans et disposant d'une bonne expérience déjà dans l'entretien des espaces verts.



Patrice GAUTIER, David DUBREUCQ, François LEMEE et Alexis NIVOL

Celui-ci travaillera un tiers de temps au Stade et deux tiers de temps à la mairie pour épauler les services techniques. Il sera donc très utile pour soutenir des services techniques fortement sollicités au cours des mois à venir, y compris dans le cadre de la poursuite de l'entraide avec la mairie de Saint Juvat. Mr COJAN, nouveau directeur du collège, a aussi répondu favorablement puisque le collège emploie l'animateur sportif à hauteur de 2 heures par semaine pour s'occuper d'une vingtaine de collégiens motivés par le football.

■ PLAN DE FORMATION DES AGENTS

Après une étude des besoins de chaque agent, en lien avec les chefs de service, **un plan de formation a été mis en place en 2015 pour la première fois.**

Un budget de 3 400€ a été alloué à la formation sur 2015.



■ L'ACTION MUNICIPALE, CES 6 DERNIERS MOIS, EN MATIÈRE DE DÉVELOPPEMENT DURABLE, S'EST DÉCLINÉE EN TROIS AXES :

1. Poursuivre la recherche de sobriété énergétique.

Avec notre collaboration avec le Pays de Dinan, via le Conseil en Energie Partagé et le Point Info Energie qui a fait une action de sensibilisation auprès des usagers sur le marché d'Evrans le 12 septembre dernier.

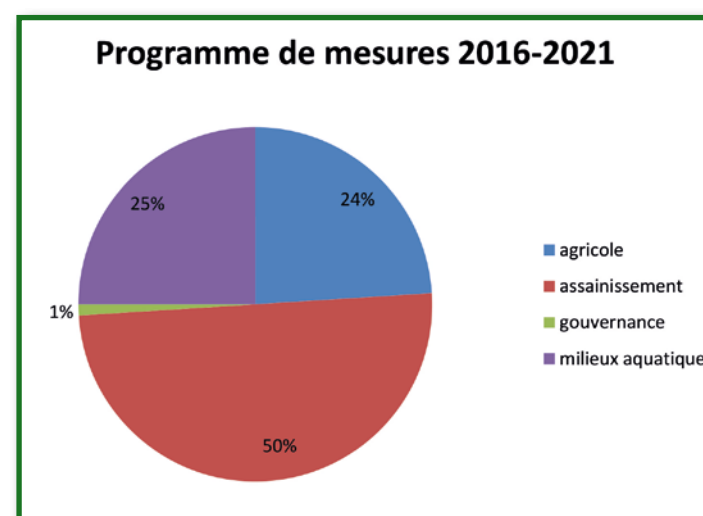
2. Soutenir les actions visant à restaurer les zones humides.

Pourquoi ? Les milieux humides, source de très grande biodiversité, fournissent des biens précieux et rendent de nombreux services : épuration de l'eau, atténuation des crues, soutien d'étiage... Autrement dit, ils fonctionnent un peu comme des « éponges », capables de stocker et de restituer de l'eau en cas de manque. **Grâce à leur fonctionnement, les milieux humides offrent de nombreux services à l'humanité.** Il est possible de distinguer des services d'approvisionnement (agriculture, eau...), des services de régulation (épuration des eaux...), et des services culturels (loisirs, paysages, art...)... Ce dernier service apparaît essentiel car le tourisme est un axe essentiel du développement de notre territoire.

Le contrat territorial d'entretien et de restauration des zones humides et milieux aquatiques (2014-2018) est en cours actuellement à Evrans, au lieu-dit Carréon, en bord de Rance, ainsi qu'entre la Touche et Couaqueux, pour une superficie d'1.5 hectares environ.

Conjointement mis en place par Dinan Communauté (DICO) et Coeur Émeraude, il implique également toutes les communes du Sage (Schéma d'aménagement et de gestion de l'eau) de Rance-Frémur. Au total, ce sont près de 7 000 hectares sur le territoire qui ont été répertoriés.

A l'échelle du périmètre du Sage Rance Frémur baie de Beausais (Schéma d'Aménagement et de Gestion de L'Eau), le programme de mesures 2016-2021 est évalué à 33 millions d'euros sur 6 ans, ventilés de la manière suivante :



3. Suivre la problématique cyanobactéries.

La réunion du 2 juillet dernier à Lanvallay autour de **l'eutrophisation des eaux douces et les Cyanobactéries** (organisée par COEUR Émeraude, Dinan Communauté et le SAGE Rance Frémur Baie de Beausais) dans laquelle Evrans était représentée, a permis de rappeler **le rôle primordial du bocage** dans la réduction des transferts de phosphore via l'érosion des sols.

Le phosphore apparaît en effet, comme l'élément déterminant dans le développement des cyanobactéries. Il est rappelé que le programme **Breizh Bocage (2015-2020)** qui consiste à planter de nouveaux linéaires est en cours sur l'ensemble du territoire de Dinan Communauté. De plus, la protection des éléments anti-érosifs dont fait partie le bocage est une priorité. Le SAGE Rance Frémur Baie de Beausais demande aux collectivités d'inventorier le bocage et de prendre en compte dans les PLU les éléments anti-érosifs.

Par ailleurs les participants sont unanimes pour rappeler l'importance de **communication auprès du grand public**, et également sur le travail mené par Dinan Communauté sur **l'Assainissement** Collectif et Non Collectif, en lien avec les actions menées auprès des **exploitants agricoles** pour améliorer la qualité des rejets et les pratiques agricoles.

■ LA DÉCHETTERIE D'EVRAIS

Concernant la **gestion des déchets**, notre adhésion à Dinan Communauté a modifié le fonctionnement de la déchetterie d'Evrans. En effet, une règle unique s'impose à tous les citoyens d'un même territoire et donc le contrôle d'accès et le contingentement des passages, déjà en vigueur sur le territoire de l'ancienne CODI, s'imposait de fait sur le territoire de l'ex communauté du Pays d'Evrans. Il est important de rappeler que **globalement la gestion des déchets représente un coût important dans le budget global de la communauté (premier poste de dépense soit 25% du total)** et donc qu'il est important d'en optimiser le fonctionnement afin de dégager des économies pour la collectivité au profit d'actions plus profitables à tous les citoyens.

Rappelons que le tri est essentiel car il participe à la fois à la réduction des volumes collectés et à une diminution du coût du traitement des ordures ménagères. Sans entrer dans des débats de société, il est possible de réduire significativement nos déchets en consommant des produits avec peu ou pas d'emballages et en utilisant des essences de végétaux moins exubérants tout en pratiquant le compostage. A ce sujet, des achats groupés de composteurs sont réalisés pour les particuliers au sein de Dinan Communauté. Une opération de broyage de déchets verts, a d'ailleurs eu lieu à Evrans le mercredi 28 octobre à 14h, place de la mairie.

Contrairement au dispositif de départ, **nous avons demandé et obtenu de Dinan Communauté, une ouverture le samedi toute la journée.** Reste le problème des déchets verts : pour l'instant et ce encore pour l'année 2016 à venir, ils restent contingentés dans les 16 passages.

Cependant, et l'annonce a été faite en réunion d'information (animée par M. Ramard) le 30 septembre dernier, **il est prévu un réaménagement des différents sites dont la création d'une nouvelle déchetterie au nord de Dinan Communauté et une modification des sites d'Evran et de Saint Helen, afin de « débader » le contrôle d'accès.** L'idée est de pouvoir valoriser la biomasse collectée dans un processus de méthanisation, sur notre territoire.

BREIZH BOCAGE

Il s'agit d'un programme régional qui a pour but la création et la reconstitution de haies bocagères.

Ses objectifs sont la reconquête de la qualité des eaux (éviter le ruissellement des eaux superficielles et l'érosion des parcelles agricoles), la protection des cultures et du bétail, la préservation des paysages, le maintien de la biodiversité et la production de bois.

Après une 1ère programmation, de 2008 à 2013, le second Breizh Bocage est relancé pour 5 ans (2015 à 2020). Sur notre territoire, il s'inscrit dans le cadre du Contrat Territorial Rance Aval Faluns Guinefort, porté conjointement par Dinan Communauté et COEUR Emeraude.

Cette année 2015, le programme s'est déployé sur le secteur du Hac (Plouasne, Tréfumel, Le Quiou). En 2016, l'animation se déroulera sur la commune d'Evran, mais aussi des Champs Géraux et de Trévron. Chaque agriculteur sera contacté en début d'année.

Si vous avez des projets bocagers, vous pouvez d'ores et déjà solliciter Sylvain Fouillet (06.09.15.38.16 ; sylvain.fouillet@coeuremaude.org), le technicien Bocage en charge de l'animation du programme.

Breizh Bocage : ce qui est financé ?

- débroussaillage préalable à la plantation
- réalisation de talus, de billon
- fourniture de plants et plantations (essences locales)
- fourniture et mise en place de protections anti-gibier
- fourniture et mise en place de paillage (copeaux de bois)
- travaux d'entretien de la haie pendant 4 années maximum



Tout est donc gratuit pour les bénéficiaires (seul le travail du sol et une participation à la plantation peuvent être demandés). Les travaux sont financés par l'Europe (FEADER), l'Agence de l'Eau Loire Bretagne, le Conseil Régional, le Conseil Départemental des Côtes d'Armor et Dinan Communauté. **Basé sur le volontariat, ce programme s'adresse en priorité aux agriculteurs.**



VIVRE MIEUX SANS DÉSHÉRBAGE CHIMIQUE

Depuis une dizaine d'années, les élus et les agents des services techniques des 52 communes du bassin versant de la Rance, des Faluns et du Guinefort se sont engagés dans la réduction des désherbants pour préserver la santé et le cadre de vie des citoyens. Aidés des techniciens de COEUR Émeraude, en association avec Dinan Communauté, nombreuses sont celles qui ont réduit de plus de 75% leur consommation de désherbants.

N'oublions pas qu'un arrêté préfectoral de 2005 interdit, sous peine d'amende, tout désherbage chimique près des fossés, caniveaux, et rivières ... que l'on soit agriculteur, État, SNCF, collectivité, ou particulier. Les communes le respectent et expérimentent au jour le jour des méthodes d'entretien non polluantes : paillages dans les massifs, plantations de vivaces à la place des annuelles, enherbement des trottoirs et allées sablées, gazons fleuris près des bourgs.

Il ne s'agit pas d'en faire moins, mais de faire autrement, le but étant, à court terme, de ne plus utiliser du tout de désherbants chimiques. Progressivement, les herbes sauvages retrouvent leur place dans nos communes rurales.

Aussi, **si vous souhaitez participer à cette démarche en désherbant devant chez vous, faites-vous connaître et faites-le sans produits chimiques !**

Information communiquée par COEUR EMERAUDE



ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES
DANS LE CENTRE DU BOURG

LE MARCHÉ DU SAMEDI MATIN

A ce jour, 12 exposants permanents sont présents :

- KAYOKO (plats japonais)
- CASE BAMBOU (plats des îles)
- LA CHANTELOUAS (boucher – charcutier)
- GALLO-BREIZH (galettes)
- LA MAREE OCEANE (poissonnerie)
- LA FERME DES ROCHETTES (volaille)
- LA MIE DU BREIL (pain)
- Mr HARISSON (traiteur)
- AROM'ETHIC (fruits et légumes bio)
- FRANCKY HINARD (fruits et légumes)
- PAELLA DU CHEF (traiteur paella)
- LA FERME DU SOUCHET (fruits et légumes)

Certains déballeurs viennent parfois au pied levé : Vente de matelas, de linge de maison, de vêtements.

Ainsi, il peut y avoir jusqu'à une quinzaine d'exposants chaque samedi matin.

LE MARCHÉ AVEC LES PRODUCTEURS LOCAUX.

Ce nombre est largement augmenté le deuxième samedi du mois avec le marché des producteurs locaux avec plus d'une vingtaine d'emplacements occupés.

Sont présents les membres de l'association « Les Fermiers du Pays d'Evran » mais aussi des petits artisans (type bijoux, confection vêtements ou autres produits), des associations (comme la vente de gâteaux par l'APE) attirés par l'ambiance de ce marché animé (musique et buvette du « Puit sans fond »).

Ce rendez-vous est désormais bien connu et reste un moment apprécié et partagé par de nombreux habitants qui en apprécient la convivialité.

Cet engouement, nous a mené à réfléchir sur la mise en place d'autres animations les autres samedis. Ce sujet en cours de discussion au sein de la commission.

Nous menons également une réflexion quant à la disposition du marché afin d'optimiser les places et le rendre plus esthétique et plus agréable.

LE MARCHÉ DE NOËL :

Suite au succès de la 1ère édition en décembre dernier, il est reconduit cette année et aura lieu le **vendredi 18 décembre de 16h à 21h**, au même endroit : sur la place Jean Perrin et autour de l'église.

Des animations seront mises en place en partenariat avec les commerçants et les artisans locaux.

Plus d'une vingtaine d'exposants était présent l'année dernière. Nous espérons en accueillir au minimum une quinzaine de plus. Suite aux remontées que nous avons eues, il a été décidé d'ajouter un chapiteau supplémentaire.

LES COMMERCES :

Fleuriste

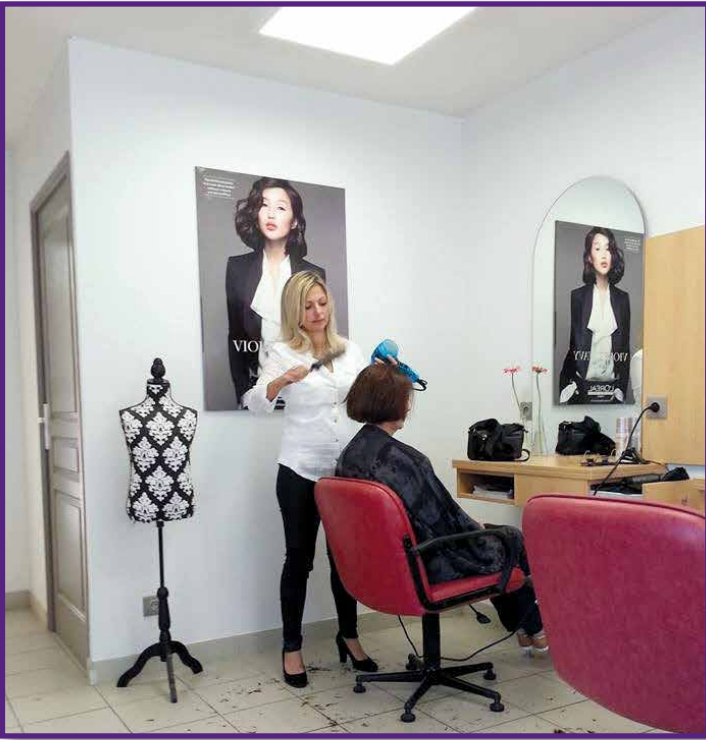
Depuis le 1er octobre Isabelle SIMON a emménagé dans son nouveau local commercial : rue de la Libération.



La boutique « Fleur et Passion » est ouverte du mardi au samedi (9h-12h30 et 14h-19h) et le dimanche (9h-12h30).

Coiffure

A son tour Carine CARPENTIER a pris ses marques dans son nouveau salon depuis mi-octobre : rue de la Libération.



Le salon « Lou'Ange coiffure » est ouvert du mardi au vendredi (9h-12h et 14h-18h30) et le samedi (9h- 17h).

Presse

Seule la maison de la presse reste dans la galerie marchande. Pour le moment les locaux qui lui ont été proposés ne répondaient pas à ses souhaits.

Nous espérons qu'elle trouvera rapidement une solution lui convenant.

• Charcuterie

Le passage de relais a eu lieu en novembre entre Mr et Mme LE GOUSSE, qui tenaient la charcuterie d'Olivier, et Mr et Mme ROBLOT.

Nous leur souhaitons bonne chance dans leurs nouveaux projets et les remercions vivement pour ces quelques années passées au service des Evrannais.

Par la même occasion nous souhaitons la bienvenue à Mr et Mme ROBLOT.



■ ACTIVITES ECONOMIQUES DANS LE SUD DU BOURG

Le Bourg SUD fait « peau neuve »

• Carrefour contact

Isabelle et Philippe QUENOILLER ont ouvert leur nouveau supermarché « Carrefour Contact » le 16 septembre 2015.

L'occasion pour tous les habitants d'apprécier un magasin plus grand, plus moderne proposant plus de choix (en gardant toujours le service de boucherie/charcuterie), à des prix compétitifs. A noter, l'arrivée d'une station-service 24h/24.

Ouverture du lundi au samedi, de 8h à 20h en continu, et le dimanche de 9h à 13h.

PÔLE TERTIAIRE

• Cabinet vétérinaire

Etienne FERRY et son équipe ont investi leurs nouveaux locaux en avril 2015.

Le cabinet est ouvert du lundi au samedi de 9h à 12h et 14h à 19h (17h le samedi).

• Lots en vente

Il reste 4 lots à vendre (Dinan Communauté).

ZONE ARTISANALE

Cette entrée du bourg change d'aspect avec, notamment, l'embellissement de la devanture du magasin « AGRI EVRAN » qui sera bientôt suivi des travaux à la COOP DE BROONS.

• Peintre « tout en couleur »

Christophe BUREL a déménagé et est désormais installé dans une cellule appartenant à Ludovic POTDEVIN.

• Plâtrier « AMT »

Il arrivera début 2016 dans la zone artisanale.

■ VIE SCOLAIRE

Les temps d'activités périscolaires

L'organisation de l'année scolaire 2014/2015 a été satisfaisante. Le système a légèrement été amélioré et de nouvelles activités ont fait leurs apparitions.

Les maternelles sont soit en « activités libres », soit en « mini clubs », ce qui permet d'approfondir une activité en particulier.

Parmi ces « mini clubs », on retrouve le jardinage, les jeux de société, une sensibilisation à la musique. Des « mini cuistots » concoctent quelques recettes tandis que d'autres bricolent.

Les élémentaires, quant à eux, testent à tour de rôle les clubs comme :

- Le club des bouquineurs ;
- Le club des joueurs de jeux de société (jeu et fabrication de jeux),
- le club des sportifs ;

- le club des musiciens (qui, l'année dernière a participé à la Fête de la musique) ;
- les petits reporters (écrivent le Journal des TAP) ;
- le club des paletistes (et autres dérivés de jeux de lancer traditionnels) ;
- le club des as de l'art ;
- le club des musiciens ;
- le « little English » club ;
- le club des cuistots ;
- le club des jardiniers.

Toutes les informations concernant les services périscolaires sont recensées dans le « Livret périscolaire Evran-Le Quiou (RPI) 2015/2016 », disponible en Mairie.

Un nouveau service : le portail famille

Le service AFFAIRES SCOLAIRES a aussi modifié son fonctionnement en mettant en place le « Portail famille », bientôt accessible via le site internet d'Evran. Cet outil permet aux familles de gérer leurs services périscolaires (inscription et facturation). Il remplace les tickets de cantine.

■ ECOLE JULES VERNE

Découverte des 5 sens



Les maternelles ont mené un projet sur la santé et les 5 sens. Ils ont fabriqué une soupe, dégusté un petit déjeuner en classe, appris à bien se laver les mains avec l'infirmière scolaire. La dernière étape de ce projet fut la sortie aux jardins de Brocéliande avec différents parcours très appréciés : parcours pieds nus, parcours les yeux bandés, parcours d'accrobranches.

Une kermesse en musique

Les élèves de cycle 2 ont présenté lors de la kermesse leur spectacle musical sur le thème de l'eau. Ils avaient travaillé tout au long de l'année avec une intervenante du Kiosque.

■ COLLÈGE D'EVAN ET ÉCOLE STE ANNE

Des ateliers au collège

Tous les mardis après-midi, des ateliers sont proposés aux élèves pour leur permettre de développer des compétences personnelles. Ainsi, ils peuvent pratiquer le théâtre, les jeux numériques, le football ou encore l'activité des médias. Par ce biais, ils abordent autrement les notions issues des disciplines scolaires. Les projets de classe de neige en 6^e, de stage de voile en 5^e et de séjour à Barcelone en 4^e et 3^e s'inscrivent dans la même démarche.

Création d'un flashmob avec les collégiens

Vendredi 16 octobre à 13h30, les élèves du collège se sont tous rassemblés sur la cour pour participer à un « flash mob ». Ainsi, sur une musique rythmée, ils ont dansé en suivant une chorégraphie apprise pendant le cours d'E.P.S. Ce temps festif d'une dizaine de minutes a ravi les enseignants et les parents présents.

La vidéo est disponible sur le site du collège (www.college-evran.fr) et sur la page Facebook de la commune.

De l'école maternelle au collège : « L'anglais autrement »

Une des priorités choisies par l'école Ste Anne pour cette année scolaire est l'apprentissage de l'anglais.

En maternelle et au cycle II, ce sont les enseignantes habilitées et une maman d'origine anglaise qui initient les plus jeunes à l'anglais en privilégiant les jeux, les comptines ou encore les lectures d'albums et les chansons.

Au cycle III, Mme BARTLETT, professeur d'anglais au collège est chargée de cet enseignement. Avec un excellent niveau d'anglais en fin de CM2 l'an dernier, les élèves de 6^e ont impressionné leur professeur !

Des ateliers en lien avec le cycle III de l'école St Joseph de Plouasne et les 6^e du collège vont se mettre en place lors de journées banalisées poursuivant ce même objectif : s'immerger dans la culture et l'actualité anglophones avec une approche originale et ludique.



Affaires sociales

■ L'AD'AP, AGENDA D'ACCESSIBILITÉ PROGRAMMÉE

Qu'est-ce que c'est ?

Il est de la responsabilité des communes de tout mettre en oeuvre pour permettre l'autonomie des personnes à mobilité réduite.



L'agenda d'accessibilité programmée (Ad'AP) est un outil de stratégie patrimoniale de mise en accessibilité adossée à une programmation budgétaire pour amplifier après 2015 le mouvement initié par la loi de 2005. Il est d'application volontaire.

L'agenda d'Accessibilité Programmée (Ad'AP) permet à tout gestionnaire/propriétaire d'établissement recevant du public (ERP) de poursuivre ou de réaliser l'accessibilité de son établissement après le 1er janvier 2015.

Toutefois, l'élaboration d'un Agenda d'Accessibilité Programmée permet de se mettre en conformité et surtout d'ouvrir à tous son commerce, ses bureaux...

L'agenda d'Accessibilité Programmée correspond à un engagement de réaliser des travaux dans un délai déterminé (jusqu'à 3 ans, sauf cas très particuliers), de les financer et de respecter les règles d'accessibilité.

Et pour Evran ?

Un diagnostic a été réalisé, et le résultat de ce diagnostic a été présenté et validé lors du conseil municipal du 28 octobre.

Les travaux s'échelonneront de 2016 à 2021.

Ces travaux permettront à tout à chacun de se rendre facilement dans les établissements ou installations recevant du public : mairie, église, terrain des sports, école publique, salles communales...

■ BANQUE ALIMENTAIRE

La collecte de la banque alimentaire a eu lieu le vendredi 27 et le samedi 28 novembre dans le magasin Carrefour Contact.

LES QUATRE PILIERS POUR LA GESTION DES FINANCES MUNICIPALES

La gestion des finances de la commune doit faire face à 3 contraintes :

- une situation financière fragile (comme évoqué lors du précédent bulletin municipal) ;
- les dépenses additionnelles imposées par l'Etat sans contrepartie (par exemple, la mise aux normes d'accessibilité) ou partiellement compensées (réforme des rythmes scolaires) ;
- la baisse des dotations de l'Etat avec une baisse déjà effective de l'ordre de 25 000 € cette année par rapport à 2014 puis de 50 000 € en 2016 et 75 000 € en 2017.

Pour faire face, la gestion des finances de la commune repose depuis 2014 **sur quatre piliers** :

- 1. La poursuite des économies sur les charges de fonctionnement** là où cela est possible. Le mot d'ordre est passé désormais dans tous les services. Toutefois, après les initiatives déjà prises dans ce sens sur le budget 2014 par l'équipe municipale actuelle, les marges d'économie supplémentaires sont désormais plus difficiles à trouver. Pour de nouvelles économies, il faudra recourir à la mutualisation et être encore plus attentif à la maîtrise des dépenses de personnel.
- 2. Le désendettement.** La dette par habitant est repassée sous la barre des 1000 €/habitant en 2015 et devrait être inférieure à 700 €/habitant fin 2017. Le remboursement annuel de la dette, qui a coûté à la collectivité 223 000 € en 2014, pèsera nettement moins en 2018 (-25%).
- 3. La recherche active de subventions.** Afin de soutenir l'effort d'investissements nouveaux pour les Evrannais, plus de 150 000 € de subventions de l'Etat, de la Région ou du Département ont pu être obtenus par la municipalité en 2015.
- 4. Une fiscalité adaptée.** Pour ne pas accroître le fardeau qui pèse sur les ménages, la fiscalité relative à la commune n'a pas été augmentée malgré la pression sur les dépenses.

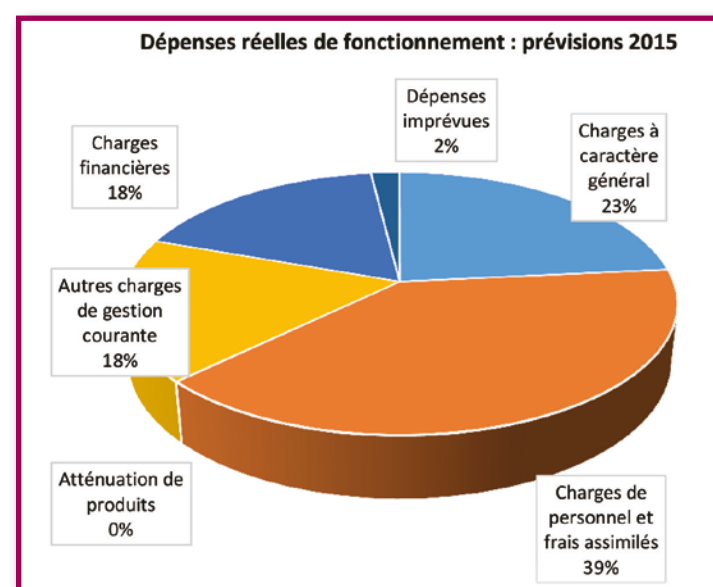
LES CHIFFRES DU BUDGET 2015

Les deux sections du budget se présentent comme suit :

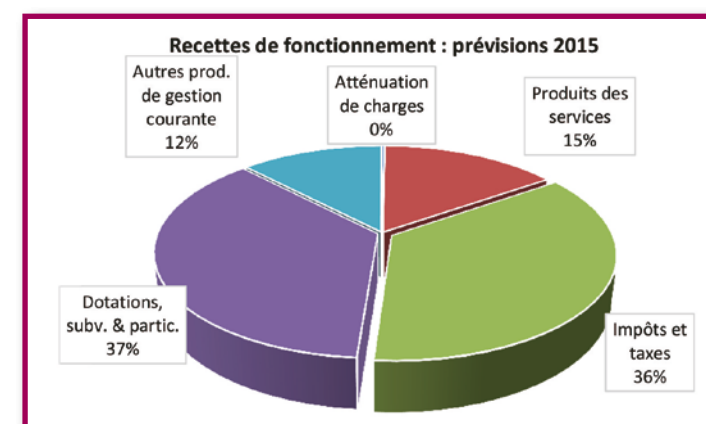
SECTION DE FONCTIONNEMENT			
DEPENSES (1 793 797 €)		RECETTES (1 793 797 €)	
Charges à caractère général	360 980	Excédent de fonc. de 2013 reporté	183 470
Charges de personnel	605 000	Produits des services	243 650
Atténuation de produits	500	Impôts et taxes	577 642
Autres charges de gestion courante	270 583	Dotations, subventions & participations	589 490
Charges financières	62 100	Atténuation de charges	3 200
Charges exceptionnelles	500	Autres produits de gestion courante	196 345
Dépenses imprévues	30 000		
Opérations d'ordre	41 055	Opérations d'ordre	-
Virement à la section d'investissement	423 079		

SECTION D'INVESTISSEMENT			
DEPENSES (915 889 €)		RECETTES (915 889 €)	
Déficit d'investissement de 2014	219 099	Virement de la section de fonctionnement	423 079
Dépenses d'équipement nouvelles (yc subv. Equip.)	501 048	Subventions d'investissement	148 496
Restes à réaliser	23 195	Emprunts et dettes	0
Emprunts et dettes	146 724	Dotations, fonds, réserves	248 659
Dépenses imprévues	25 823	Autres subventions	6 000
		Autres immob. financières	48 500
Opérations d'ordre	-	Produits de cessions	100
		Opérations d'ordre	41 055

Le budget de fonctionnement s'équilibre à 1 793 797 euros. **Du côté dépenses**, les charges à caractère général devraient continuer à baisser globalement (-2,7%). En revanche, les charges de personnel et les autres charges de gestion courante progresseront en 2015 - respectivement de + 6,6% et de + 11,8% - en raison principalement de l'effet en année pleine de la réforme des rythmes scolaires mais également des avancements d'échelon et de grades des personnels titulaires ainsi que de la revalorisation des catégories C adoptée par le gouvernement.



Du côté des recettes, l'augmentation des bases fiscales permet une progression des recettes fiscales de +5,7%. Quant aux dotations, si la dotation forfaitaire baisse de près de 25 000 € sous l'effet de la nouvelle ponction additionnelle effectuée par l'Etat pour redresser les finances publiques, la dotation de solidarité rurale, en revanche, progresse légèrement et la commune a réussi à mobiliser des subventions nouvelles auprès de la CAF dans le cadre des activités Jeunesse. En outre, le budget de la commune bénéficie de la révision proposée par l'équipe municipale au 1er trimestre 2015 et approuvée par le syndicat des écoles, laquelle permet d'éviter que, comme par le passé, les contribuables évrannais paient seuls des dépenses qui normalement doivent être prises en charge par l'ensemble des communes participant au syndicat. Enfin, les recettes de fonctionnement sont impactées positivement par les ventes attendues des derniers lots du lotissement de la Corderie dont le bénéfice est à reverser sur le budget de la commune.



Point essentiel, si le budget indique une augmentation sensible des dépenses réelles de fonctionnement en 2015 par rapport à l'exercice précédent (+ 68 000 € soit + 5,4%), les recettes réelles de fonctionnement augmentent pour leur part bien plus rapidement (+15%).

L'EXECUTION DU PROGRAMME D'INVESTISSEMENT 2015

Malgré les contraintes budgétaires, la commune a réussi à inscrire un peu plus de 500 000 € de dépenses nouvelles d'investissement en 2015.

Sport, loisirs & culture

CULTURE

L'exposition « FAR » de PICAJO

Pendant les deux mois de l'été dernier, la municipalité d'Evrans a mis à disposition de l'artiste peintre PICAJO, les salles communales pour en faire un lieu d'exposition.



poser la simplicité et un historique pour chacune d'elle, avec une note d'humour.

Ce dispositif a donné lieu à **L'Exposition FAR**, une sélection des toiles emblématiques réalisées ces 20 dernières années : « *Il y a environ 2 000 peintures chez les gens, je tenais à en récupérer pas moins de 90. Je suis donc allé chez les collectionneurs qui ont bien voulu me les prêter pour l'occasion. Il s'agissait de*

Ces dépenses sont financées dans leur totalité sur ressources propres et sur subventions. Hormis le cas particulier de la voirie définitive du lotissement de la Corderie (90 000 € inscrits par anticipation pour un ouvrage à réaliser en 2016), les dépenses programmées seront dans leur grande majorité réalisées d'ici la fin de l'année. Les deux projets principaux :

- Les aménagements des entrées de bourg Nord (138 941 €) et Sud (119 700 €) sont achevés.
- D'autres investissements nouveaux sont déjà achevés ou le seront d'ici la fin 2015 : l'éclairage public de l'entrée de bourg sud (15 000 €) ; la mise en sécurité de l'église (15 300 €) ; l'achat de nouveaux équipements pour le service technique (9 408 €), le restaurant scolaire (5 766 €), la bibliothèque (774 €) et le service jeunesse (450 €) ; l'acquisition d'une serre pour l'école (3 027 €), programme signalisation (2 000 €), la première année du Conseil en énergie partagé (1 701 €), le panneau d'affichage de la mairie (1 555 €).

Certains projets ont été reportés sur 2016 comme l'étude pré-opérationnelle sur le site de l'ex-Huit à Huit (30 000 € inscrits), l'étude sur le nouveau projet de lotissement dans le quartier Haute Rive ou encore l'abribus (4 400 €). Enfin, des économies ont été faites car les élus et les agents municipaux ont réalisés les études sur l'Agenda d'Accessibilité Programmée (AdAP), sur la commune nouvelle et la rue de l'apothicaire (habituellement confiés à des bureaux d'étude).

De cette exposition, il reste aujourd'hui un catalogue qui regroupe l'ensemble des toiles exposées accompagnées de leur historique manuscrit ; ainsi qu'un clin d'oeil aux aînés évrannais, joueurs de belotte en hommage à Paul Cézanne.

Le catalogue est en vente. Contact : PICAJO au 07 82 87 86 85.

Une deuxième édition devrait bientôt voir le jour présentant cette fois la nouvelle création de PICAJO. Rendez-vous en février.

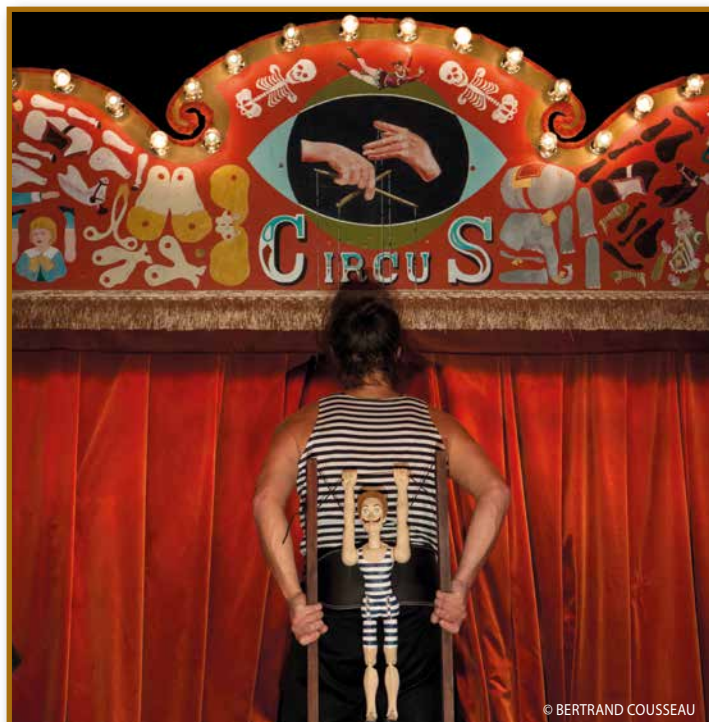
Mon CirQue, de Philippe Saumont

Dans le cadre de la saison culturelle de Dinan communauté, la ville d'Evrans se prépare à accueillir le spectacle Mon Cirque, dans la salle des fêtes Jean Beaumanoir, le samedi 30 janvier 2016 à 20h30.

Ce spectacle de marionnettes proposé par le Théâtre des TaRaBaTeS, s'adresse au tout public dès 5 ans. Les adultes n'ont donc pas besoin d'être accompagnés par un enfant pour y prendre du plaisir !

Mon CirQue est un spectacle où les chevaux, les écuyères, les clowns et les lions sont des marionnettes qui s'animent sous les doigts experts de Philippe Saumont. Ce dernier opus du Théâtre des TaRaBaTeS met en scène des marionnettes à fil qui exécutent de véritables numéros de cirque.

La compagnie TaRaBaTeS entraîne le public dans son univers décalé, drôle, tendre et onirique. Un cirque magique et féérique.



www.tarabates.com

Tarifs : 14€ / 11€

Informations et réservations :

billetterie Théâtre des Jacobins - Tel 02 96 87 03 11

Des billets sont actuellement en vente à la mairie d'Évrans.

Tout public, dès 5 ans.

■ Atelier Découverte de la marionnette à fil



Les marionnettes à fil sont parmi les marionnettes les plus délicates à fabriquer et à manipuler. Cet atelier encadré par un professionnel, propose une approche simplifiée de cet art. Chaque participant fabriquera sa marionnette, simple d'utilisation, tout en gardant une dimension esthétique. Chacun aura ensuite l'occasion d'apprendre les bases de cette technique de manipulation, afin de

faire passer des émotions à travers sa marionnette. Elle deviendra vivante, pour le public mais aussi pour vous.

Samedi 9 janvier 2016, de 14h à 17h, salle Jean Beaumanoir à Évrans.

Tout public, à partir de 12 ans. - Tarif: 10 €

Informations et réservations: service culturel de Dinan Communauté - Tél: 02 96 87 14 27

culture.accueil@dinancommunaute.fr

■ ÉVÉNEMENTS

■ Foulées évrannaises

Cet évènement a eu lieu le vendredi 17 avril 2015 à Évrans.

Quelques chiffres :

- 600 coureurs (477 sur 10 km & 121 sur 5 km),
- 100 marcheurs,
- 96 bénévoles,
- 90 sponsors,
- 1 000 spectateurs
- et ... 800 galettes-saucisses.



Merci à tous et encore bravo au comité d'organisation des Foulées Évrannaises. Prochaine édition le vendredi 15 avril 2016.

■ Liseurs de maison avec Yves Castel

Le rendez-vous était fixé le dimanche 17 mai après-midi sous un beau soleil propice à la ballade. Accompagnés de l'historien Yves Castel, un groupe d'une quarantaine de personnes l'a suivi dans le bourg d'Évrans à la découverte de l'histoire des maisons et du canal.

Un moment riche en informations et qui a permis à chacun de se cultiver de manière ludique et conviviale.



■ Fête de la musique

Elle s'inscrit comme l'évènement du début de l'été. **Cette année encore, l'offre proposée était riche et variée.** Les enfants des TAP (Temps d'Activités Périscolaires) ont ouvert le programme puis le rock'n'roll a enchaîné suivi des chants bretons, des chants de marins, de la Fanfarmorik de l'école de musique de Dinan, de

groupe a cappella, de guitare, de la Chorale de L'Eprouvette et pour finir par des reprises de standard de la variété française et internationale.



Un beau rendez-vous d'amateurs de musique avec des musiciens et chanteurs d'Évrans et des communes voisines !

■ Feu d'artifice du 14 juillet

Le 14 juillet a été cette année, marqué par plusieurs changements. Afin de coller au plus près à la réalité budgétaire, **nous avons tout d'abord revu le contrat de l'artificier et c'est l'artificier Le Poulard/Ruggieri qui a été choisi.** Le stade évrannais a parfaitement assuré la restauration et la buvette pour un nombre de convives et de spectateurs toujours plus nombreux. Nous souhaitons les remercier d'avoir accepté cette mission. **L'autre changement a eu lieu dans l'animation musicale.** Mr Thomann, résident évrannais, a assuré le bal, ainsi que le début de soirée mini-disco ce qui a été très apprécié par plus les petits mais aussi par les plus grands. **La mobilisation des bénévoles, des élus ainsi que la renégociation des contrats, ont permis de réaliser une économie importante : 1 000€ par rapport aux saisons passées (soit une économie de 20% sur le budget alloué).**

■ Dimanche au canal

Dimanche 9 août 2015, la nouvelle édition de « A dimanche, au canal ! » a été un joli succès pour les communes d'Évrans et St-Judoce, organisatrices.



Pour l'apéritif offert par les deux municipalités, 400 personnes étaient présentes au port. Environ 200 sont ensuite restées pique-niquer sur les rives, entre les deux communes.

Tout au long de la journée, de nombreuses animations sont venues égayer le rendez-vous : animation musicale et chants sur un vieux gréement, exposition de voitures anciennes, kayaks, ânes, poneys, structure gonflable. Rendez-vous l'année pour « un dimanche d'août... Au canal ! ».

■ Forum des associations :

Il s'est déroulé le mercredi 9 septembre. Notre volonté est de le maintenir et de le programmer en décalage par rapport aux forums des communes aux alentours. Les associations ont massivement répondu à notre appel et c'est presque une trentaine d'entre-elles qui attendaient les habitants. **Le choix offert aux évrannais cette année, s'est élargi avec l'arrivée de cours de guitare, d'informatique, de GI gong** sans que nous ayons à déplorer l'arrêt d'association existantes.

La fréquentation, encore conséquente cette année, a permis aux évrannais de trouver une activité et aux associations de lancer leur saison. Ce forum a également été l'occasion de présenter aux responsables d'associations, **la nouvelle grille de répartition des subventions communales.** Cette grille, inexistante auparavant, va permettre une plus grande lisibilité sur les subventions aussi bien pour les associations que pour la commune.

■ Illuminations de Noël

Les membres de la commission ont rencontré différents prestataires afin d'avoir un large panel de choix avec comme volonté de proposer une offre plus moderne et plus étoffée tout en respectant le budget imparti. Nous espérons que vous apprécierez les nouvelles décorations et qu'elles vous accompagneront tranquillement pour la période des fêtes de fin d'année.

Les illuminations débuteront le vendredi 4 décembre à 18h30 puis nous poursuivrons par un vin chaud, offert par la municipalité dans la cantine. L'occasion de nous retrouver tous ensemble pour partager un moment convivial. Cet évènement servira également de relais au Téléthon.

■ Cours informatique

Des cours d'initiation à l'informatique ont lieu tous les mercredis de 18h à 20h à la salle informatique (face à la bibliothèque). Ils sont assurés par Christophe KERVERDO.

Plusieurs objectifs sont proposés selon les attentes des participants :

- Acquérir rapidement de l'autonomie dans l'utilisation d'un ordinateur, tablette ou ordinateur portable.
- Utiliser internet : effectuer des recherches, s'informer, se renseigner sur des séjours de vacances, etc. ...
- Créer sa messagerie email
- Utiliser FACEBOOK,
- Ranger ses photos...

Inscriptions et renseignements en Mairie.

■ **Projet Zéro de conduite :**

En collaboration avec la ville de St-Judoce, la commune d'Evran, et par l'intermédiaire de l'association «Zéro de conduite», **un projet cinématographique a vu le jour au début de l'été**. Ce projet fait partie d'un ensemble en Bretagne, regroupant un projet par département breton. Nous avons donc été choisis pour représenter les Côtes d'Armor. Il s'agissait **d'élaborer un film en 4 phases (scénario, tournage, acting, montage) entièrement et exclusivement avec des enfants de 8 à 17 ans**. Ce projet n'a pu avoir lieu qu'avec l'implication importante des enfants, des parents et des élus tant dans la gestion logistique que technique. Les lieux de tournage ont mis en valeur les différents aspects de nos villages. Les participants étaient ravis et la soirée de clôture, avec la projection en avant-première du film, a remporté un vif succès. Le DVD devrait être disponible pour la fin d'année. Encore bravo aux participants.

■ **LES ÉVÈNEMENTS À EVRAN ET AUX ALENTOURS**

L'office de tourisme Dinan-Vallée de la Rance met à disposition différents supports pour informer les habitants de Dinan Communauté de toutes les activités proposées sur le territoire.

Quelques exemples :

- la maison des faluns
- le temps des estivales
- les journées européennes du patrimoine
- le magazine « Pataquès »

Les associations peuvent faire part de leurs événements en contactant : festivites.dinantourisme@gmail.com

Travaux & urbanisme

■ **TRAVAUX EFFECTUÉS EN 2015**

■ **Entrée Nord**

Les travaux d'aménagement de la rue des ronces ont commencé début octobre pour s'achever en novembre. La maîtrise d'œuvre a été confiée à INFRACONCEPT et les travaux sont réalisés par l'entreprise COLAS.

Ainsi, ces travaux répondent aux 4 objectifs suivants:

1. réduire les excès de vitesse,
2. créer un passage piéton sécurisé,
3. embellir l'entrée du bourg,
4. rénover la chaussée et les réseaux d'eau pluviale.

Ces travaux vont donc permettre de sécuriser l'entrée du bourg d'Evran par la création d'un tournant à gauche en dur pour la route de Plesder et la mise en place d'une écluse permettant le passage d'un seul véhicule à la fois. Le rétrécissement de la voie va permettre de mieux canaliser les véhicules et permettre ainsi de réduire considérablement la vitesse.



■ **Entrée sud**

L'ouverture de Carrefour Contact le 16 septembre 2015 rendait obligatoire la réalisation d'un ouvrage pour favoriser la circulation des véhicules. Le rond-point franchissable sur la rue de l'hôpital dessert le supermarché ainsi que la zone tertiaire. Les travaux ont été effectués entre mai et juillet 2015 par l'entreprise de travaux publics LESSARD sous la supervision d'INFRACONCEPT.



■ **Rue de l'apothicaire**

L'objectif est d'augmenter le nombre de places de parking. L'esquisse faite par un bureau d'étude en 2013 (pour un coût de 3 000€) n'a pas été retenue car elle ne permettait qu'une augmentation faible du nombre de places. Cette augmentation de places de parking vise à faciliter l'accès aux commerces et services riverains, notamment en prévision des travaux prévus par S. Potdevin début 2016.

Ces travaux sont réalisés en régie par l'équipe des services techniques depuis la fin octobre. Pour le même objectif, l'arrêt de bus Illenoo sera déplacé probablement en janvier 2016. Il sera mis au niveau des salles communales. L'aménagement ne sera que temporaire et un aménagement complet (y compris rue des écoles) sera à concevoir et à réaliser ensuite.

■ **Parking du collège**

Le déplacement des bateaux pour sécuriser les trajets piétons en lien avec le marquage des places de parking a été fait début septembre. A noter que le bitume a également été refait par les services techniques.

■ **Sécurisation de l'église**

Des travaux de mise en sécurité de l'église ont commencé en octobre. La mise en place de filets a été réalisée afin d'éviter la chute des pierres du clocher.

■ **Autres travaux réalisés**

Voici un panel des travaux effectués par les services techniques (liste non exhaustive) :

- Suite au départ des locataires, 2 appartements (rue de la mairie + rue de l'hôpital) ont été entièrement rénovés (travaux d'isolation, et réfection de peintures et des sols principalement)
- Réfection de trottoirs à la salle des fêtes, rue du souvenir et rue de la fontaine
- Création d'un chemin piétonnier entre le village de Bétineuc et la base de loisirs
- Création d'un chemin d'accès au lotissement des lauriers vers le canal
- Empierrement des chemins communaux
- Entretien des routes communales (pour un total de 18 tonnes de bitume)
- Broyage des talus et des accotements
- Peinture routière
- Entretien des parterres et massifs de la commune (tailles de haies, plantation...)

Groupes de travail

■ **BIBLIOTHÈQUE**

Les événements d'avril à octobre 2015 :

Le Gouter du Prix des Incorruptibles le mercredi 3 juin 2015 : une quinzaine d'enfants étaient présents cet après-midi-là pour écouter l'annonce des résultats du Prix des Incorruptibles (nationaux et ceux de la bibliothèque) ; ont suivi des jeux autour des livres gagnants.

Tout le mois de mai, les enfants pouvaient voter à la Bibliothèque pour leur livre préféré dans la sélection du Prix. Les lauréats pour cette année sont : La bonne humeur du loup gris de Gilles Bizouerne (niveau CP), Emma à New York d'Etienne Frossard (niveau CE1), Rue des Petits singes d'Agnès Laroche (niveau CE2-CM1) et La fille qui n'aimait pas les fins (niveau CM2-6^e). Tous ces livres sont disponibles à la bibliothèque.



D'ici la fin de l'année, le changement des boîtes aux lettres usagées sera effectué, une partie ayant été changée avant l'été. Ces travaux sont également effectués par l'équipe des services techniques. De plus la numérotation des villages touche à son terme et nous devrions avant le début de l'année ou en début d'année livrer les plaques numérotées des maisons.

■ **LES LOTISSEMENTS**

Mis en vente en février 2015, les 5 derniers lots du lotissement de la Corderie sont vendus. Les travaux de viabilisation, rue Haute Rive, seront réalisés en 2016 pour la mise en vente en 2017 de 10 lots de 400 à 620 m².

■ **CIVISME : VIGILANCE**

Nous rappelons à tous les administrés que les haies et arbres ne doivent pas empiéter sur la voie publique et doivent être régulièrement taillés ou élagués en respectant strictement les limites cadastrales.

A défaut d'avoir exécuté les travaux avant le 1er mars 2016, un courrier de mise en demeure sera adressé aux personnes concernées. A l'issue de cette procédure, nous serons dans l'obligation de faire appel à une entreprise pour effectuer les travaux. La facture sera envoyée aux propriétaires.

La mairie est régulièrement alertée de divers manques de civisme : divagation et aboiements de chiens ; déjections canines ; dépôt de déchets verts et d'ordures ménagères ; haies et arbres débordant sur des propriétés privées etc.

La municipalité n'hésitera pas à prendre des mesures strictes y compris à verbaliser.

Le désherbage BD jeunesse par la Maison des Jeunes : plusieurs jeunes y ont participé en triant les BD jeunesse en juillet 2015 et sont repartis chacun avec 2 BD.

Pour le reste, les livres ont été largement écoulés lors de **La braderie de la Bibliothèque** le samedi 3 octobre 2015 : grand succès pour cette braderie du livre organisée par le personnel de la bibliothèque et l'équipe de bénévoles que nous remercions pour leur aide précieuse. Les livres étaient issus des désherbages effectués sur les deux dernières années.



Les Temps d'Activités Périscolaires (TAP) :

Delphine DAVID aidée par les bénévoles accueillent un groupe d'enfants de l'Ecole Jules Verne dans le cadre des TAP chaque mardi et vendredi après-midi.

Club de lecture «Café Coup de Coeur» : des lecteurs se réunissent tous les derniers vendredis de chaque mois de 18h à 19h autour d'un café ou d'un thé pour discuter de leurs dernières lectures dans une ambiance conviviale et détendue. N'hésitez pas à venir !

Les derniers coups de coeur sont :

- «L'art d'écouter les battements de coeur» de Jan Philipp SENDKER
- « Un coeur bien accordé » de Jan Philipp SENDKER
- « Hiver arctique » d'Arnaldur INDRIÐASON
- « La fin du monde a du retard » de J.M. ERRE

Tous les deux mois environ, la Bibliothèque acquiert de nouveaux livres : les dernières nouveautés en romans et BD (jeunesse et adultes), albums jeunesse, documents ...

Date à retenir :

Le Goûter de Noël de la Bibliothèque aura lieu **le mercredi 16 décembre 2015 à 15h** avec des contes et histoires racontées par Contilène. Le Père Noël viendra partager le goûter avec les enfants et la Bibliothèque offrira un livre à chacun.

Les Bénévoles de la Bibliothèque :

L'équipe de bénévoles composée de 7 personnes participe activement à la vie de la bibliothèque : aide aux permanences, achats de livres, aide à l'organisation d'animations, désherbage, aide aux TAP, protection des livres...



Vous souhaitez apporter votre contribution à la vie culturelle de notre commune en vous engageant dans une activité, vous appréciez les échanges, vous faites preuve de curiosité et de dynamisme ?

Nous vous proposons de venir rejoindre cette équipe de bénévoles en contactant Delphine DAVID ou directement à la Bibliothèque d'Evrans.

Des nouveaux magazines (comme par exemple Psychologies, Les inrocks, Maison créative) sont disponibles à la bibliothèque : venez les découvrir !

Nous vous rappelons que 2 postes informatiques avec accès à Internet ainsi qu'une borne wi-fi ont été installés sur le site de la Bibliothèque.

Horaires d'ouverture :

- Lundi, mardi, vendredi : de 16h30 à 18h30
- Mercredi : de 14h à 18h30
- Samedi : de 10h à 12h30 et de 14h à 17h

Tarifs :

Enfants : 3€ à l'année - Adultes : 6€ à l'année

Pour un prêt de 4 livres ou revues pour 3 semaines + 1 dvd ou cd pour 1 semaine.

Contact : Delphine DAVID au 02-96-27-53-33.

Adresse : 17 rue de la Libération à EVRAN (derrière les salles communales)

Facebook : Bibliothèque Evran Au coin d'un Livre

■ RESTAURATION SCOLAIRE

La commission extra-municipale s'est réunie dernièrement le 23 juin 2015. Une charte d'approvisionnement a été actée avec le prestataire Resteco afin de **pérenniser les acquis concernant les garanties d'approvisionnement en viande.**

Tout le boeuf est désormais garanti Viande de Boeuf d'Origine Française (VBF), le poulet est désormais local : Janzé ou plus près si possible, une recherche de fournisseur local est en cours d'affinement. Par ailleurs concernant le porc frais, l'approvisionnement se fait en local pour le rôti de porc, le sauté de porc et les saucisses (Ferme de la Moirerie). Le reste du porc provient de chez Bernard-Jean FLOCK donc origine bretonne à 98 % ; départements limitrophes pour 2%.

Nous sommes toujours en discussion avec le prestataire pour renforcer cette charte qui devrait aboutir avant la fin de l'année et servir de base à l'élaboration du futur cahier des charges en vue du renouvellement de l'appel d'offres au premier semestre 2016.

■ CHEMINS COMMUNAUX



La portion de chemin entre La Planche et le Petit Mottay est désormais ouvert, soit précisément 425 mètres restaurés au printemps dernier avec un groupe de bénévoles hyper motivés ; merci à eux !

Une rencontre pour définir les nouveaux chantiers a été programmée cet hiver.

■ ESPACES VERTS ET FLEURISSEMENT

La commune a renouvelé son adhésion à l'action départementale **« Les COTES D'ARMOR SONT BELLES, JARDINONS AU NATUREL ».** Pour obtenir le label 1 fleur (prévu en 2017) nous devons mettre en valeur notre bourg. Ainsi, ce n'est pas le nombre de jardinières qui compte mais l'amélioration de nos espaces verts ; le groupe de bénévoles s'y emploie depuis plusieurs mois. Un embellissement 4 saisons sera prévu dans les jardinières en béton avec fleurs printanières et annuelles mélangées aux vivaces. Les couleurs retenues pour l'an prochain sont : - jaune, rouge et orangé pour l'axe principal. - couleurs pastel pour la mairie et l'église.

■ Vide-jardins

Le 1er vide-jardins organisé par le groupe de travail s'est déroulé le samedi 26 septembre sous le soleil avec une vingtaine d'exposants proposant vivaces, plantes aromatiques, bulbes, outils de jardin, ainsi que des produits du terroir (miel, vinaigre, confiture, pommes etc...)

Chaque exposant a laissé des plants en échange de son emplacement, ce qui a permis à la commune d'obtenir de nouvelles variétés de vivaces pour embellir les massifs.

Ils seront bien utiles pour les nombreux projets de ce groupe de travail que voici :

■ L'église

Les 6 tilleuls autour de la vierge seront taillés en rideau. Le thuya près de celle-ci sera coupé. Tout ce qui se trouve en pied de mur qui masque le bâtiment et qui l'abîme sera enlevé.

Au printemps prochain, les jardinières de murs seront remplacées par des plates-bandes plantées en vivaces avec du paillis.

■ Rue de l'Hôpital

Les bénévoles continueront le travail d'embellissement des parterres.

■ Place de la Mairie

Pour mettre en valeur l'espace, la haie de laurier palme a été enlevée et le square sablé a été engazonné.

Au printemps, des bancs seront installés sous le pawlonia.

Les 5 arbres seront encadrés par des traverses de bois pour planter des aromatiques, des plantes potagères en lien avec le marché.

■ Rue du Stade

Début novembre, les bénévoles de la commission ont effectué des plantations en bordure du parking du stade municipal, avec plants donnés par plusieurs habitants et lors du vide-jardin et grâce aussi à l'achat de nouveaux plants offerts par les Amis du Vieux Chien Noir (200€ récoltés lors des soirées Quizz à Evran).

■ Rue des Ronces

Suite aux travaux, une « prairie fleurie » sera semée ainsi que le long du trottoir partie sablée.

Quant aux jardinières en béton, elles vont être redispuestas autrement et refleuries en 4 saisons.

Envie de participer ?

Pour mener toutes ces tâches avec le service technique, nous cherchons des volontaires. Rejoignez-nous pour donner un peu

de votre temps (mission de 2 ou 3 heures) ou en apportant à la serre plantes vivaces et pots.



*Une partie de l'équipe des bénévoles (de gauche à droite) :
En haut : Annick BRUNY, Anne VALLI, Robert et Carol DENNIS, Jacqueline PLANCHOT
En bas : Rachel GALLARD, Izzy ALLEN, Mai GAUTIER*

Contacts :

- Anne VALLI : 02 96 41 23 93 baptiste.valli@orange.fr
- Rachel GALLARD : 02 96 27 43 16 gallardrachel@hotmail.com

Date à retenir

Nous pouvons également vous donner des plants pour végétaliser votre bas de mur.

A ce sujet, une réunion aura lieu le samedi 12 décembre à 11h à la mairie.

Nous espérons bien avoir un bourg agréable toute l'année et obtenir le LABEL 1 FLEUR en 2017.

La parole à l'opposition

Tout d'abord, nous espérons que vous avez passé de bonnes vacances et que la rentrée s'est déroulée sans encombre. Il est important que cette coupure estivale, idéale pour se ressourcer en famille ou avec des amis soit une parenthèse positive dans l'année.

Cette rentrée a vu se concrétiser l'ouverture tant attendue du nouveau supermarché « Carrefour » et sa station essence 24h/24h, qui est un véritable service pour les Evrannais et les communes alentours.

Gageons que ce nouvel outil de développement soit une réussite au bénéfice des utilisateurs, ainsi qu'à ses propriétaires, que je félicite pour leur investissement de qualité mais également pour la collectivité.

En effet, nous devons nous appuyer sur cette « locomotive » économique pour continuer à développer harmonieusement et avec cohérence notre bourg. Nous tenons également à saluer l'ouverture sur la zone tertiaire de la clinique vétérinaire et nous souhaitons vivement qu'avec l'appui de Dinan Communauté nous pourrions continuer à valoriser notre potentiel économique. Bravo à tous ces entrepreneurs et bon vent pour l'avenir.

Il semblerait que le projet de « commune nouvelle » entre St Judoce, St André et Evran n'est finalement pas recueilli l'adhésion, ni des élus, ni des populations concernées pour de nombreuses raisons, certaines rationnelles et d'autres beaucoup moins.

C'était peut-être trop tôt, espérons que nous ne soyons pas contraint dans un avenir proche de devoir nous marier de force, ce qui serait préjudiciable à la bonne harmonie que nous devons nous employer à créer sur cet espace commun. J'étais à titre personnel favorable à ce rapprochement, pour autant qu'il y ait derrière un véritable projet de territoire, fruit d'une mure réflexion, voulue par tous, consensuel, avec une gouvernance claire qui permette de partager intelligemment le territoire au bénéfice du plus grand nombre. C'est sûrement le sens de l'histoire comme je l'ai rappelé dans plusieurs interventions, l'avenir nous apportera des réponses...

Enfin, nous voulons dire ici combien nous sommes déçus par le fleurissement de notre bourg cette année, il faut absolument revoir la copie pour l'année prochaine et indiquer notre inquiétude suite à l'augmentation constante des effectifs de la commune qui risque d'obérer rapidement nos charges de fonctionnement, même si aujourd'hui il s'agit essentiellement d'emplois aidés (CAE) qui, s'ils ne sont pas pérennisés participent à la précarisation de l'économie et de l'emploi, ce qui n'est pas un bon signal à envoyer à nos concitoyens et à nos jeunes, les institutions publiques étant le dernier rempart contre cette paupérisation programmée.

Bon courage et à bientôt

L'équipe d'opposition

INFORMATIONS PRATIQUES

■ AGENDA DÉCEMBRE 2015 ET JANVIER 2016

- Vendredi 4/12 : démarrage des illuminations de Noël
- Vendredi 4 et samedi 5/12 : Téléthon
- Samedi 5/12 à 20h30 : pièce de théâtre jouée par les Baladins du Linon (salle J. de Beaumanoir)
- Dimanche 6/12 : élections régionales (1er tour)
- Samedi 12/12 à 11h : réunion d'information des bénévoles « fleurs et espaces verts »
- Dimanche 13/12 : élections régionales (2ème tour)
- Mercredi 16/12 à 15h : goûter de Noël de la bibliothèque
- Vendredi 18/12 de 16h à 21h : marché de Noël
- Vendredi 8/01 à 19h : vœux du maire (salle J. de Beaumanoir)
- Samedi 30/1 à 20h30 : spectacle « mon cirque » (salle J. de Beaumanoir)

■ INFORMATION GENDARMERIE

La gendarmerie a tenu une permanence (2 demi-journées) à Evran en novembre pour les procurations en vue des élections régionales de décembre (afin d'éviter que les électeurs aient à se déplacer à Dinan). La remise de procuration à domicile se fait d'autre part comme d'habitude sur présentation d'un certificat médical.

Les 6 gendarmes de la brigade motorisée se sont installés dans les logements et les bureaux d'Evran fin septembre 2015.

■ SOUTIEN À L'AUTO-RÉHABILITATION ACCOMPAGNÉE

Dans le cadre de sa politique Habitat, Dinan Communauté expérimente cette année le soutien à l'auto-réhabilitation accompagnée, en partenariat avec l'association Compagnons Bâisseurs de Bretagne. Ce partenariat est sans précédent en Bretagne. L'objectif de la démarche est d'apporter une solution supplémentaire de traitement de l'habitat aux familles qui présentent des difficultés sociales et financières, en les rendant acteurs de l'amélioration de leur logement dans le cadre d'une action collective.

■ PROCHAIN BULLETIN

Parution au 1er semestre 2016 (courant mai).

N'hésitez pas à nous faire part de vos suggestions, remarques, idées d'articles.

L'équipe des Compagnons Bâisseurs, composée de professionnels et de volontaires, peut accompagner les familles dans la définition et le montage du projet de réhabilitation ainsi que dans la préparation, la réalisation des travaux et/ou le suivi de travaux effectués par des professionnels du bâtiment. Le coût de l'accompagnement est pris en charge par Dinan Communauté. Le coût des travaux est supporté pour partie par les familles qui bénéficient par ailleurs d'aides publiques (Dinan Communauté, ANAH...).

« Compagnons bâtisseurs Bretagne » à St Brieuc
Tél. 06.78.93.75.19

■ DÉCLARATION DE RUCHES

La déclaration annuelle des ruches est une obligation réglementaire dès la 1ère ruche. Un geste citoyen et responsable.

La déclaration annuelle permet la localisation des ruches, localisation indispensable pour un suivi sanitaire efficace en apiculture. Par cette déclaration, vous participez ainsi concrètement à la lutte contre les maladies (plan de maîtrise contre le varroa, programme pilote de lutte contre la loque américaine...) et à l'optimisation du réseau d'épidémiologie du trouble des abeilles. L'actualité renforce la nécessité absolue de cette démarche : un parasite « aethina tumida » jusqu'alors inconnu en Europe, le petit coléoptère des ruches est détecté en Italie du Sud. En cas de suspicion dans notre commune, il serait primordial de pouvoir visiter tous les ruchers du secteur.

Apiculteurs, amateurs comme professionnels, comment déclarer ses ruches ?

Faire cette déclaration en automne, après la mise en hivernage, permet de connaître le nombre de colonies qui passeront l'hiver. Cette déclaration est faite en une seule fois à partir du 1er novembre 2015 et le 28 février 2016.

- Par Internet sur le site TeleRuchers si vous avez déjà déclaré les années passées.
- Auprès du Groupement de Défense Sanitaire (GDS) de Bretagne

■ CONTACTER LA MAIRIE

Adresse : 12, rue de la Mairie - 22630 Évrans.
Téléphone : 02 96 27 40 33
Email : commune.evran@wanadoo.fr
Blog : <http://evran.typepad.fr/evraninfoblog>
Page Facebook : « Évrans commune de Bretagne »
Horaires : Lundi au Vendredi : 9h-12h30 et 14h30-17h.
(fermé l'après-midi le mardi et jeudi)
Samedi : 10h-12h (hors vacances d'été)